

AVENANT N°1

à la convention de mise à disposition de locaux

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Commune de RIVE DE GIER - Collectivité territoriale

personne morale de droit public située dans le département de la Loire
ayant son siège social rue de l'Hôtel de Ville à RIVE DE GIER (42800)
identifiée au SIREN sous le numéro 214201865

Représentée par son Maire en exercice Monsieur Jean-Claude CHARVIN en vertu
de la délibération n°DEL-2014-069 du 26 juin 2014

D'UNE PART

Et La Caisse d'Allocations Familiales

Ayant son siège social **55 rue de la Montat à SAINT ETIENNE (42000)**

Représentée par sa Directrice en exercice, Mme Marie Pierre BRUSCHET ou par
son représentant agissant en nom et pour le compte de ladite CAF.

D'AUTRE PART

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT

A partir du 1^{er} mars 2019, la CAF occupera un bureau supplémentaire d'une
surface de 8,20 m² dans le bâtiment sis au 100 rue Jean Jaurès pour y exercer ses
activités.

Toutes les autres clauses et conditions du bail susvisé demeurent inchangées.

Fait et passé en double exemplaire

A Rive de Gier
Le 20 juin 2019

Le Maire,
Conseiller Général,
Jean-Claude CHARVIN

La Directrice,

Marie-Pierre BRUSCHET